

Québec, le 23 mars 2023

**Objet : Période de mise en candidature
aux différents comités**

Bonjour à tous,

Nous débutons aujourd'hui la période de mise en candidature pour les délégués(-es) des différents comités pour la région *Est du Québec* soit :

- Comité Santé et sécurité au travail : 1 délégué, secteur ingénierie
1 délégué, secteur qualité technique
1 délégué, secteur administratif
- Comité de Grief : 2 délégués, tous secteurs confondus
- Comité de la Diversité : 1 délégué, tous secteurs confondus
- Comité Assurances et fonds de pension : 3 délégués, tous secteurs confondus

Pour être éligible au processus électoral, vous devez être membre en règle conformément aux statuts du syndicat et compléter le bulletin de mise en candidature disponible au bureau du syndicat au 2200, Jean-Perrin ou en faire la demande à l'adresse mathieu.richard@sev1417.com. Le bulletin de mise en candidature complété doit être remis **en main propre** à l'un des représentants syndicaux ou par courriel à mathieu.richard@sev1417.com.

La période de mise en candidature se terminera **mercredi, le 29 mars 2023 à 17 heures**, après quoi tout bulletin reçu sera automatique rejeté. Les personnes élues par acclamation seront annoncées jeudi, le 30 mars 2023 ou si l'un comité reçoit plus de candidatures que de poste disponible, un vote par scrutin sera déclenché.

Les membres des comités actuels qui désirent poursuivre au sein de leur comité doivent poser leur candidature et être réélu. Tous les mandats ont une durée de trois ans (article 15.5 des statuts).

Les élections pour les délégués syndicaux des différents départements auront lieu immédiatement ceux des comités. Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de votre exécutif syndical.

Mathieu Richard

Secrétaire archiviste
mathieu.richard@sev1417.com